

APRG

Association de Parents de
la Région de Gibloux

Rte de Montban 21
1726 Farvagny

aprg.ch
parents.gibloux@gmail.com

Assemblée Générale de l'APRG

7 novembre 2023 à 20h00 - à la Petite Pinte - Farvagny

I. Accueil, salutations et acceptation de l'ordre du jour La séance est ouverte à 20h00.

Personnes présentes :

Julie Osmani, Sabrina Froidevaux, Véronique Julmy, Mélanie Moroni, Stéphanie Cuennet, Yolanda Muehlethaler *Viviane Milano*, Alexandre Julmy, Alban Osmani, Sébastien Chassot.

Personnes excusées : Anne Naef, M. Cédric Sauterel, Mélanie Demierre.

II. Présentation de l'année écoulée et validation du dernier PV. Le procès-verbal de l'assemblée 2022 est accepté.

III. Présentation des comptes 2022-2023 et du budget 2023-2024 Notre caissière, Sabrina Froidevaux, présente les comptes 2022-2023:

Cette année, nous avons perdu de l'argent car nous avons proposé le cours de self-défense à perte. Le cours de kung-fu a été bien "accueilli" mais nous avons mal géré les présences, les fratries. Pour l'année 2023-2024, une nouvelle organisation a été mise en place pour être le plus efficiente possible. La conférence donnée par REPER n'a pas attiré de monde. La météo n'était pas favorable à sortir de chez soi ...

Les cotisations se montent à CHF 315.- (13 membres) et nous n'avons reçu aucun don.

Le plus gros poste des charges sont les frais de comité, en rappelant que la Pinte nous met à disposition gratuitement les salles pour les comités et l'Assemblée Générale. Comme nous faisons la plupart de nos newsletters et courriers par e-mails, nous engageons très peu de charges.

S. Froidevaux détails les comptes du bilan et rappelle que la perte est de CHF 533.60.

APRG

Association de Parents de
la Région de Gibloux

Rte de Montban 21
1726 Farvagny

aprg.ch
parents.gibloux@gmail.com

Bilan au 31.08.2023

ACTIFS

BCF c/c 25 01 080.858-07	3'876.40
Actifs transitoires	388.00
Total des actifs	4'264.40

PASSIFS

Passifs transitoires	42.00
Capital propre	4'756.00
Perte	-533.60
Total des passifs	4'264.40

Pertes et profits 2022-2023

CHARGES

Frais du comité	522.70
Frais AG	62.00
FAPEF	42.00
Frais d'admin + internet	43.10
Frais bancaire	3.80
Total des charges	673.60

RECETTES

Autodéfense	-170.00
Cours Manga	460.00
Cours Kung-fu	-225.00
Conférences REPER	-240.00
Cotisations des membres	315.00
Dons	-
Total des recettes	140.00

Perte de l'exercice 2022-2023	-533.60
-------------------------------	---------

APRG

Association de Parents de
la Région de Giblioux

Rte de Montban 21
1726 Farvagny

aprg.ch
parents.gibloux@gmail.com

SF présente également le budget 2023-2024.

Nous avons à ce jour, 15 personnes qui ont payé la cotisation (Fr.450.-)
J'ai augmenté les frais du comité car nous sommes une personne de plus.

Budget exercice 2023 - 2024

Recettes

Autodéfense	100.00
Cours Manga	100.00
Cours Kung-fu	100.00
Conférences REPER	100.00
Cotisations à l'association (22 membres à Fr. 25.-)	550.00
Dons	50.00
Total des recettes	1'000.00

Charges

Frais du comité	650.00
Frais AG	60.00
FAPEF	54.00
Frais d'admin + internet	170.80
Frais bancaire	5.00
Total des dépenses	939.80

Bénéfice de l'exercice

60.20

Le Budget 2023-2024 est approuvé.

Ensuite de cette présentation, il sera d'abord donné décharge au comité pour les comptes écoulés. Puis nous voterons sur le budget à venir.

IV. Rapport des vérificateurs des comptes & acceptation des comptes

Mme Anne De Courten a procédé, le 23 octobre 2023, au contrôle des comptes pour l'année 2022-2023. Le rapport des comptes est lu à voix haute. Elle propose d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au comité.

APRG

Association de Parents de la Région de Gibloux

Rte de Montban 21
1726 Farvagny

aprg.ch
parents.gibloux@gmail.com

V. Décharge et nomination du comité

Nous n'avons pas de démission au sein de notre comité.

Le comité est constitué de : Julie Osmani, Sabrina Froidevaux, Mélanie Moroni, Stéphanie Cuennet, Véronique Julmy.

Mme Yolanda Muelentaler, qui siège au comité depuis décembre 2022, est élue à l'unanimité comme membre du comité.

A l'unanimité, le restant du comité est réélu dans son ensemble. BRAVO 😊

VI. Nomination des vérificateurs des comptes et du suppléant

Pour le suivi des nominations des vérificateurs, nous joignons désormais le tableau ci-dessous.

	VÉRIFICATEURS	SUPPLÉANT
2022-2023	Anne Naef	Viviane Milano
2023-2024	Véronique de Sybourg	Viviane Milano

VII. Année à venir

Pour l'année 2022-2023, la nouvelle offre de cours a débuté en septembre avec succès. Les cours de self-défense fille (pour les filles de primaire cette année) n'est pas complet, les inscriptions commencent pour le kung-fu pour les 5-8H, le cours d'aquarelle ainsi que le dessin manga pour les 7-11H. La collaboration avec REPERP continue cette année, avec déjà la semaine prochaine en date du 14 novembre une conférence sur le thème des addictions. Nous proposons à nouveau le cours Smartphone pour les jeunes 11-13 ans. Au printemps, un cours de cosmétique naturelle aura encore lieu.

Notre objectif pour l'année à venir c'est d'abord d'essayer de pérenniser les différents cours, d'élargir notre offre en fonction des besoins des familles de la région et de trouver de nouveaux membres pour relever tous ces défis.

APRG

Association de Parents de
la Région de Gibloux

Rte de Montban 21
1726 Farvagny

aprg.ch
parents.gibloux@gmail.com

VIII. Divers

Non à EdNum : Avec la FAPEF, l'APRG s'engage contre le déploiement de l'éducation numérique selon EdNum. Nous sommes d'accord avec l'éducation au numérique mais pas avec l'éducation PAR le numérique. Le combat se poursuit.

Fin de l'AG : 20h30.

La Présidente
Julie Osmani

APRG

Association de Parents de
la Région de Gibloux

Rte de Montban 21
1726 Farvagny

aprg.ch
parents.gibloux@gmail.com

Vérification des comptes au 31 août 2023

Rapport des vérificateurs

La soussignée, mandatée par l'Assemblée Générale, a procédé ce jour à la vérification des comptes 2022-2023 de l'APRG Association de Parents de la Région du Gibloux.

Madame Sabrina Froidevaux, caissière, m'a remis toutes les pièces comptables, justificatifs, ainsi que les comptes de charges & produits avec le bilan de l'Association.

Elle a commenté dans le détail les comptes qui vous sont présentés aujourd'hui.

Le bilan à fin août 2023 a été contrôlé ainsi que divers comptes et pièces comptables et divers pointages ont été effectués.

Les résultats qui vous sont présentés sont conformes à la réalité et je peux donc proposer :

1. D'accepter les comptes au 31 août 2023.
2. De donner décharge au Comité pour sa gestion.

La vérificatrice :

Anne De Courten



Posat, le 23 octobre 2023